

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 681 portant expulsion du territoire de la Côte Française des Somalis .

n° 681

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date de publication
9 juillet 1951

Date du numéro
1 août 1951

VISAS

Vul'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vule décret du 29 juillet 1924 organisant le Domaine privé à la Côte Française des Somalis

Vul'arrêté du 8 décembre 1925 déterminant les conditions d'application du décret susvisé

Vul'arrêté n° 67 du 27 janvier 1949, accordant à M. Manoussou (Michel), un permis d'occupation sur 700 mètres carrés de terrain à Boulaos

Vul'arrêté n° 500 du 10 mai 1949 modifiant la précédent

Vule procès-verbal de séance de la Commission de la Propriété foncière en date du 9 juin 1951

Sur le rapport du Chef du Service des Domaines

Le Conseil Privé entendu dans sa séance du 7 juillet 1951.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Il est accordé à M. Manoussou (Michel) un délai supplémentaire de trois mois à compter du 1er juin 1951 pour achever la mise en valeur du terrain de 70(mètres carrés, qu'il occupe à Boulaos, suivant arrêté n° 67 du 27 janvier 1949 modifié par arrêté n° 500 du 10 mai 1949. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N.SADOUL.